

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CLARTAN - PATRIMOINE un compartiment de CLARTAN SICAV

Classe I - LU1100077798

Ce produit est agréé au Luxembourg.

Initiateur / Société de gestion

Nom: CLARTAN ASSOCIÉS

Coordonnées: 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
www.clartan.com - Appelez le +33 (0)1 53 77 60 80 pour de plus amples informations.

Autorité compétente: La Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de l'initiateur en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production 15/02/2024

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est une action d'une société d'investissement agréée en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Durée

Ce compartiment n'a pas de date d'échéance. Cependant, le conseil d'administration peut décider de clôturer le compartiment dans certaines circonstances.

Objectifs

CLARTAN - PATRIMOINE est un support adapté à une épargne de précaution qui recherche, avec un souci de préservation, une revalorisation du capital investi à un horizon supérieur à 2 ans.

Pour la part du compartiment investie en obligations, la politique d'investissement est sur le choix de la maturité du portefeuille et sur la qualité des émetteurs.

La part du portefeuille non investie en obligations est dite « bottom-up », ce qui signifie que l'analyse financière des émetteurs d'obligations et d'actions prime pour les décisions d'investissement sur la perception des marchés financiers et de l'environnement économique et politique, qui vient en appui des décisions.

Le compartiment investit :

- de 50% à 100% de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire (dont au minimum 50% en obligations notées au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent libellées en euro).

La sensibilité du portefeuille obligataire sera comprise entre 0 et 10. Les titres de créances pourront être des obligations souveraines, corporate ou indexées sans contrainte de maturité, des titres assimilés aux actions ou obligations tels que des obligations convertibles, des obligations à bons de souscription, des Titres de Créances Négociables et plus spécifiquement des titres de créances indexés. Le compartiment n'investira pas dans des obligations contingentes convertibles (« CoCo »).

- jusqu'à 35% en actions de société cotées sans restrictions d'ordre sectoriel ou de capitalisation, dont maximum 20% dans des actions cotées de pays non l'OCDE (y compris des sociétés chinoises et notamment des actions A chinoises cotées sur les marchés de la République Populaire de Chine via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect), actions à dividende prioritaire, certificats d'investissement et en titres participatifs.

Le compartiment pourra être investi jusqu'à 10% dans des parts d'OPC (dont 5% maximum monétaires).

Le compartiment peut procéder à des opérations d'achat ou de vente d'options et instruments financiers dérivés à terme : pour couvrir tout ou partie du porte-

feuille et ou réaliser un objectif de performance. L'exposition sera limitée à 100% de l'actif.

Tout investisseur, qui souhaite une description plus détaillée de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés, est invité à se reporter au prospectus.

Valeur de référence: Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

Investisseurs visés

Ce produit s'adresse aux investisseurs recherchant un revenu et une préservation du capital dans une perspective temporelle courte à longue (au moins 2 ans) L'investisseur peut supporter des pertes à concurrence du montant investi. Ce produit convient aux investisseurs ayant une connaissance et une expérience élémentaires à approfondies du produit et des marchés obligataires mondiaux.

Autres informations

Catégorisation ESG du compartiment : Article 8 suivant SFDR

Dépositaire: Banque de Luxembourg

Revenus de dividendes: Cette classe est une classe de capitalisation, ce qui signifie que les revenus sont réinvestis.

Droit d'échange: L'investisseur a le droit d'échanger son investissement en actions d'un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. L'investisseur peut obtenir des informations sur les modalités de conversion dans le prospectus du fonds.

Ségrégation: Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

Informations supplémentaires: Des informations complémentaires sur le fonds, des copies de son prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.clartan.com. Le prospectus et les rapports réglementaires sont préparés pour l'ensemble du fonds et sont disponibles en français. La société de gestion peut vous renseigner sur les autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Ce compartiment a été lancé en 2015 et cette classe d'actions en 2015.

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une

Scénarios de performance

Période de détention recommandée: 2 ans Exemple d'investissement: 10.000 EUR			
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7.540 EUR -24,6 %	8.440 EUR -8,1 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9.260 EUR -7,4 %	9.440 EUR -2,8 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.100 EUR 1,0 %	10.060 EUR 0,3 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.750 EUR 7,5 %	10.720 EUR 3,6 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investisse-

ment entre mars 2018 et mars 2020.

classe de risque basse.
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Vous pouvez recevoir des versements dans une devise différente de votre monnaie de référence; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le compartiment est également exposé aux risques significatifs suivants, qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque: risque lié au marché des produits de taux, risque actions,risque de perte en capital

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

ment entre mars 2018 et mars 2020.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2020 et juillet 2022.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2016 et janvier 2018.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si CLARTAN SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce que nous vous devons, vous n'êtes couvert par aucun système national de compensation ou de garantie. Pour votre protection, les actifs sont détenus dans une société distincte, le dépositaire Banque de Luxembourg. En cas de défaillance, les investissements sont liquidés et les produits sont distribués aux investisseurs. Toutefois, dans le pire des cas, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	107 EUR	216 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,1 %	1,1 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,4% avant déduction des coûts et de 0,3% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Maximum 0,0% du montant souscrit revenant aux entités et agents actifs dans la commercialisation et le placement des actions.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	82 EUR
Coûts de transaction	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

La conversion d'une partie ou de la totalité des actions est gratuite.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 2 ans

Vous devriez être prêt à maintenir votre investissement pendant 2 ans. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles tous les jours ouvrables bancaires complets au Luxembourg. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être limité ou suspendu.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication: par e-mail à contact@clartan.com, par courrier à 11 avenue Myron Herrick – 75008 Paris, par téléphone en composant le numéro +33 1 53 77 60 80.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.clartan.com. Nous vous recommandons de transmettre votre réclamation par courrier avec accusé de réception en s'adressant au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne.

Autres informations pertinentes

Le prospectus, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement sur www.clartan.com.

Performances passées et scénarios de performance antérieurs: Les rendements historiques des 10 dernières années et les scénarios de performance publiés précédemment, mis à jour mensuellement, sont disponibles sur <https://www.yourpriips.eu/site/50705/fr>. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.